

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION DE GUINÉE (ISSEG)

CERTIFICAT DE DEUXIÈME CYCLE-C.P.M.F

N°1122032/ISSEG/C/DG

*Vu le Décret n°402/PRG du 2 Octobre 1979, portant création de l'Ecole Normale Supérieure de Manéah ;
Vu l'ordonnance n°018/PRG/SGG du 12 avril 1990, portant érection de l'Ecole Normale Supérieure de Manéah en l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Manéah ;
Vu le Décret n°91/147/PRG/SGG du 24 Mai 1991, Portant Statut de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Manéah ;
Vu l'Arrêté n°8765/MESRS/CAB/97 du 24 Octobre 1997, portant réglementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée ;
Vu l'Arrêté 2007/3469/MENRS/CAB du 11 octobre 2007, portant règlement des études de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée ;
Vu la note de service n°15/022/ISSEG/DG du 31 août 2015, portant admission au certificat de deuxième cycle aux fonctions de Conseillers Pédagogiques Maîtres Formateurs (C.P.M.F) ;*

Le Certificat de deuxième cycle aux Fonctions de Conseillers Pédagogiques Maîtres Formateurs (C.P.M.F)
est décerné à :

M. Souleymane DIALLO Matricule 193017072 Né en 1982 à **Gaoual**

Fils de **Th. Sadou** et de **Kadiatou DIALLO** Session 2015 Mention **Bien.**

En foi de quoi, le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Chef de Département

[Signature]
M. Charles Cathérine LAMAH

Le Chef de Service de la Scolarité

[Signature]
M. Ousmane KEITA

Fait à Conakry, le 31 août 2015

Le Directeur Général

[Signature]
Dr Mohamed Lamine BAYO